

LUNDI 01 MAI 2017*Directeurs du tournoi:*

Eric Maison - 06 50 34 23 60

Cédric Birabent - 06 24 40 75 42

Juge-Arbitre:

Etienne RAOUL - JA3 - Licence n°844950

Article 1:

Le tournoi est homologué par la F.F.T.T, et de ce fait les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Article 2:

Le tournoi se déroule sur 30 tables à l'adresse suivante:

Halle Pierre de Coubertin
Rue Pierre de Coubertin
13300 Salon de Provence
(Entre la piscine municipale et le stade Marcel Roustan)

Article 3:

Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 4: COMPOSITION DOTATION ET HORAIRES DES TABLEAUX

Tableau	Libellé	Jour	Heure	1/4 finaliste	1/2 finaliste	Finaliste	Vainqueur
A	De 500 pts à 699 pts	Lundi	8h30	BA 20€	15€	30€	60€
B	De 500 pts à 999 pts	Lundi	10h30	BA 30€	20€	40€	80€
C	De 500 pts à 1199 pts	Lundi	11h30	15€	25€	50€	100€
D	De 500 pts à 1399 pts	Lundi	8h30	15€	30€	60€	120€
E	De 500 pts à 1699 pts	Lundi	9h30	20€	35€	70€	140€
F	De 500 pts à n°900	Lundi	10h30	20€	40€	80€	160€
G	De 500 pts à n°300	Lundi	12h30	25€	60€	120€	250€
H	Toutes séries Messieurs	Lundi	14h00	50€	120€	250€	500€
I	Toutes séries Dames	Lundi	15h00	25€	50€	100€	200€
J	Jeunes (Catégorie max: Cadet)	Lundi	15h00	BA 10€	BA 20€	BA 40€	BA 80€

BA: Bon d'Achat

N.B.: les classements pris en compte seront ceux de la deuxième phase de la saison 2016/2017.

Les féminines peuvent s'inscrire dans les tableaux de A à I en tenant compte du nombre de points mentionnés sur la licence.

Le tableau Jeunes est limité à la catégorie d'âge cadet (Féminines incluses).

Article 5:

Tous les tableaux débiteront par une phase préliminaire en poules de trois joueurs.

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.

Article 6:

Tout(e) joueur(se) ne pourra s'inscrire que dans trois tableaux différents.

Il est impératif que chaque joueur s'inscrive via le formulaire accessible depuis le site
www.salontt.club

Article 7:

Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 8:

Les joueurs perdants sont tenus d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le juge-arbitre leur attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge-arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.

Article 9:

Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Les joueurs devront se munir de balles orange ou blanches. La décision de jouer en balle plastique ou celluloïd est à la charge des joueurs, en cas de désaccord, un tirage au sort sera effectué.

Article 10:

La preuve de la possession de la licence est obligatoire suivant les règles définies par le règlement fédéral.

Article 11:

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte pendant toute la durée du tournoi.

Article 12:

Le tirage au sort public sera effectué en public, sur le lieu de la compétition, 30 minutes avant le début de chaque tableau, par le juge-arbitre Mr Etienne RAOUL (JA3).

Article 13:

Le club et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 14:

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase.

Article 15: MONTANT DES ENGAGEMENTS

8 euros pour chaque tableau.

Toute personne qui s'inscrira dans trois tableaux aura une réduction de 2 euros (soit 22€ les 3 tableaux).

Article 16:

Les engagements devront parvenir le dimanche 30 avril 2017 à 14h00.

Chaque joueur pourra s'inscrire via le formulaire accessible depuis le site www.salontt.club

Article 17:

Le challenge du nombre (Trophée "Gautier Busson") sera décerné au club ayant le plus d'engagés.

Article 18:

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 19:

Le Juge Arbitre et le Directeur du Tournoi seront seuls habilités à prendre :

- Toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
- Les sanctions éventuelles pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Article 20:

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, si "faute de participants".